

À compter de 1969, le gouvernement cherche à intégrer les activités à l'étranger. Le but visé est la création d'un seul ministère responsable de la politique étrangère, des programmes d'aide et du commerce. En janvier 1982, le ministère des Affaires extérieures et le Service des délégués commerciaux sont fusionnés, de façon à créer un ministère des affaires étrangères et du commerce unique, doté d'un nouveau nom et d'un mandat élargi.

En 1984, le nouveau gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney donne la priorité à l'amélioration des relations du Canada avec les États-Unis. En même temps, le Ministère mène diverses initiatives, en s'opposant à l'apartheid en Afrique du Sud, en défendant les droits de la personne en Amérique centrale et en favorisant la coopération dans la région de l'Asie-Pacifique.

La politique économique et commerciale figure aussi parmi les priorités. Il en résulte l'Accord de libre-échange de 1989 entre le Canada et les États-Unis et, en 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain, qui représente aujourd'hui un élément incontournable de la prospérité du Canada. De plus, les négociateurs canadiens contribuent à transformer l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui ouvre la voie à l'Organisation mondiale du commerce.

La fin de la guerre froide débouche sur un ordre du jour plus large, incluant des enjeux nouveaux tels que la dégradation de l'environnement, les États en déroute et le terrorisme.

En 1993, lorsqu'un nouveau gouvernement accède au pouvoir, le Ministère change de nom pour devenir le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.